

## Comprendre le phénomène de radicalisation des jeunes

### Intervention Assemblée générale du SeGEC – 7 mai 2015

*Pour appréhender le processus qui conduit à la radicalisation de jeunes, il faut avant tout prendre un certain recul critique pour comprendre la place du religieux en général et de l'islam en particulier dans nos sociétés. Cette mise en perspective permet ensuite, en considérant les spécificités de l'adolescence, de comprendre pourquoi le discours radical arrive à convaincre certains jeunes.*

#### I. Éléments de contexte

##### 1. Sécularisation et neutralité de l'État

La thèse de la sécularisation avancée par les sociologues des XIXe et XXe siècles considérait que les sociétés, en se modernisant, devaient connaître un déclin irréversible des croyances et des pratiques religieuses. Les institutions politiques et sociales se libéreraient ainsi de l'emprise du religieux qui céderait le pouvoir au pouvoir laïque.<sup>1</sup> Historiquement, cette distinction des domaines politiques et religieux se fonde en Belgique sur le principe de neutralité : l'État est neutre, mais reconnaît les différentes religions. En France, dont les controverses publiques influencent beaucoup les débats en Belgique francophone, le principe de laïcité, né dans un contexte d'opposition radicale aux religions et particulièrement à l'Église catholique, conduirait à une exclusion de la religion dans l'espace public.<sup>2</sup> Cette perception de la laïcité politique comme stricte séparation n'est pas partagée par tous.

Ainsi, Philippe Grollet, alors président du Centre d'action laïque écrivait en 2004 :

*« La laïcité de l'État, suppose la neutralité de l'État et l'indifférence des pouvoirs publics à l'égard de l'appartenance ou de la non-appartenance des citoyens à tel culte ou à telle conception philosophique. (...) Et la croyance, l'incroyance, l'adhésion à tel ou tel culte ou la dissidence ne peuvent donner lieu à aucun avantage ni à aucune sanction, tous jouissant des mêmes droits et tous étant soumis aux mêmes devoirs. Dans un État laïque, les pouvoirs publics n'ont d'ailleurs pas à savoir qui pense quoi sur ces questions relevant de la sphère privée des personnes. Sans préjudice bien entendu de la liberté d'expression qui **autorise quiconque à manifester publiquement ses croyances, incroyances ou convictions et à débattre librement des convictions des autres dans les seules limites légitimement assignées par la loi** à ces libertés »<sup>3</sup>.*

En 2013, lors d'un débat public, Manuel Valls alors ministre de l'Intérieur en France, déclarait que la loi de 1905, fondement juridique de la laïcité à la française ne conduisait pas à la disparition des religions de l'espace public.<sup>4</sup>

Vincent de Coorebyter écrit donc que ces deux principes (laïcité et neutralité) ont au moins un point commun : la stricte protection des libertés individuelles en matière de convictions, d'expression, de culte, de conscience, d'association. La neutralité ne s'impose qu'à l'appareil d'État au sens strict, mais

<sup>1</sup> Dictionnaire des sciences humaines, éditions Sciences humaines, 2004, pp. 764 - 765

<sup>2</sup> JAMAR A., *Laïcité à la française : excessive...* dans La Libre Belgique, 28 janvier 2015.

<sup>3</sup> GROLLET P., Les deux facettes de la laïcité dans Politique, n°33, février 2004 - <http://politique.eu.org/spip.php?article392>

<sup>4</sup> COLAS A., *La laïcité n'est pas un éteignoir* dans Enseignement catholique actualités, octobre-novembre 2013, p. 45

ne contraint pas l'espace public au sens de Habermas c'est-à-dire l'espace médiatique, délibératif, associatif, de vie collective.<sup>5</sup>

Ces deux concepts (sécularisation et neutralité) étant posés, il faut pourtant constater comme Albert Bastenier que depuis les années '70, certains se sont interrogés sur un phénomène de « désécularisation » et *sur la persistance d'attitudes religieuses, voyant le mouvement de déclin s'accompagner d'un mouvement de résurgence*.<sup>6</sup> Plusieurs auteurs n'hésitent pas à évoquer un « retour du religieux »<sup>7</sup>.

Parallèlement, depuis deux décennies, les tensions liées à l'émergence de revendications religieuses sur les lieux de travail et à l'école (majoritairement liées à la religion musulmane) ont provoqué la diffusion d'un discours politique largement médiatisé affirmant que le principe de neutralité exigeait le renvoi à la sphère privée des convictions religieuses.

## 2. Religion et mondialisation

La mondialisation et singulièrement le rôle d'Internet (dont les medias sociaux) joue inévitablement un rôle dans ce questionnement sur la place du religieux dans l'espace public. Renvoyé à la sphère privée, le religieux est plus ou moins contraint de se penser hors de son territoire politique, de son terreau culturel.

***La sécularisation et la mondialisation ont contraint les religions à se détacher de la culture, à se penser comme autonomes et à se construire dans un espace qui n'est plus territorial et donc qui n'est plus soumis au politique.***<sup>8</sup>

Pour Olivier Roy, la sécularisation n'a pas effacé le religieux, mais l'a conduit à se dégager de son environnement culturel. Il ne s'agit pas d'un retour du religieux dans la mesure où il ne s'est jamais effacé, mais bien d'une **mutation** du religieux. Contraint de se détacher de son espace territorial et culturel, le religieux se replie sur ce qui apparaît comme du « pur » religieux. Ce pur religieux est universel, non lié à une culture qu'il faudrait comprendre préalablement. Cette forme de religiosité circule en dehors du « savoir » et de ses démarches rationnelles.

Il ne s'agit pas de savoir, mais de croire.

Dans cette perspective, Internet a été et reste l'outil privilégié de diffusion.

Ce phénomène n'est pas spécifique à certains courants de la religion musulmane et s'observe dans d'autres religions. Les mouvements évangélistes en sont un exemple. Le contexte de radicalisation de jeunes musulmans étant l'objet de cette note les points suivants porteront sur les questions posées aujourd'hui par cette religion.

## 3. Rapport à la société – Spirale de l'incompréhension mutuelle

Dans cette vision religieuse, la culture occidentale est perçue comme athée, matérialiste (argent, consommation effrénée, etc.), individualiste, hypersexualisée, etc. Elle prône des comportements en contradiction avec les valeurs de la religion musulmane.

---

<sup>5</sup> DE COOREBYTER V., *Neutralité et laïcité : une opposition en trompe-l'œil* dans Politique, juin 2010, pp.60-65

<sup>6</sup> *Religion et immigration*, Interview d'Albert Bastenier dans Entrées Libres, n° 48, avril 2010, pp. 10-11. [http://www.entrees-libres.be/n48\\_pdf/presse.pdf](http://www.entrees-libres.be/n48_pdf/presse.pdf)

<sup>7</sup> DORTIER J.-F. et TESTOT L., *Le retour du religieux, un phénomène mondial* dans Sciences Humaines, mai 2005, pp. 28-33

<sup>8</sup> ROY O., *La Sainte Ignorance. Le temps de la religion sans culture*, Éditions du Seuil, 2008, p. 21.

Dans ce contexte, par réaction, surgit la volonté d'exprimer son identité religieuse et ses références différentes dans l'espace public.

***Le retour de la religion dans l'espace public ne se fait plus sous la forme de l'évidence culturelle, mais plutôt sur le mode de l'exhibition d'un « pur » religieux.<sup>9</sup>***

Pour l'islam, cette volonté s'exprime en se connectant à des marqueurs religieux extraits de leur contexte et « recyclés » dans l'espace occidental : voile, hallal, barbe et ensuite burqa en sont des exemples parmi d'autres.

Face à cela, les initiatives au nom de principes de base fondant la démocratie dont la séparation Église/État comme l'interdiction du voile, de la burqa et même la suppression de références religieuses dans les congés scolaires, sont ressenties comme la volonté d'expulser toute manifestation d'identité religieuse de l'espace public et comme une atteinte à la liberté de conviction.

Au lieu de parvenir à neutraliser les manifestations du religieux, ces initiatives exacerbent le désir d'exprimer son identité religieuse. On assiste alors au renforcement des marqueurs religieux (voile puis burqa et maintenant jupe comme expression de sa religion).

En reprenant le fil de notre histoire récente, on perçoit bien comment nous sommes entrés dans une véritable spirale d'incompréhension mutuelle provoquant une crise du lien social.

Le contexte international et singulièrement le conflit israélo-palestinien joue un rôle non négligeable dans cette crispation. Depuis presque 30 ans, on observe une évolution négative des relations avec les communautés issues de l'immigration de confession musulmane qui rend le dialogue difficile, voire parfois impossible.<sup>10</sup>

Quelques balises :

- 1989 : début du débat en France sur le port du voile au sein de l'école de la République (laïque)
- 2004 : interdiction de tout port de signe religieux « ostensible » à l'école en France
- 2009 : dépôt d'une proposition de décret par des députés MR pour interdire le port du voile à l'école
- 2010 : apparition de Sharia4Belgium
- Dénonciation de l'islamophobie (Muslims Rights Belgium)
- Élections 2014 : des partis dénoncent l'échec du multiculturalisme
- Constat d'un antisémitisme qui s'exprime sans complexe, etc.

Ces débats sont complexes, car c'est au nom des principes fondant la démocratie que les revendications religieuses à l'école et sur les lieux de travail s'expriment. C'est au nom du droit à la liberté de conscience, à la liberté d'expression, à la non-discrimination que ces revendications sont avancées.

À ce stade, il est important de noter que la volonté d'expression de son identité religieuse au sein de l'espace public ne conduit pas nécessairement à la radicalisation. Une enquête belge de 2013 montre combien le cheminement de la croyance et des convictions est complexe et qu'il s'agit de *vivre un rapport à soi et aux autres dans un univers de sens que l'on puise dans sa famille, sa culture,*

---

<sup>9</sup> Idem, p. 25.

<sup>10</sup> Fondation Roi Baudouin, *Musulmans et non musulmans à Bruxelles, entre tensions et ajustements réciproques*, Publication n° 3272, octobre 2014.

*mais aussi qu'on se réapproprie.* Cette conscience évolue en permanence<sup>11</sup> et c'est seulement une certaine conjonction de différents facteurs évoqués ci-dessous qui conduit à la dérive radicale.

Force est de constater que face à un problème complexe, on a opté pour deux attitudes :

- le silence ou une forme d'angélisme (la solution viendra avec le temps)
- la controverse (chaque camp détient la vérité sans espace de compromis)

Il convient pourtant d'accepter d'aborder cette complexité.

Un premier élément à envisager dans une perspective de compréhension mutuelle est sans doute de poser la question de la spécificité de l'islam.

#### 4. Envisager les spécificités de l'islam

Les sociétés occidentales ont considéré qu'il fallait, dans ce rapport du religieux à l'espace public, traiter l'islam comme on avait traité la question du christianisme.

Or, les fondements théologiques des religions sont différents. A titre d'exemple, le rapport à la vérité, la place du doute et du débat ne sont pas traités de manière identique dans l'islam et dans le christianisme. Pour schématiser, le christianisme se fonde sur les Évangiles dans lesquels on ne trouve pas de preuves absolues, mais des signes soumis à l'interprétation. Ils sont composés de témoignages humains et laissent la place aux interrogations et aux doutes des disciples. Le Coran est un témoignage unique dicté par Dieu, assis sur des preuves incontestables. Le doute est considéré comme source de division et de chaos.

C'est cet univers mental différent de celui hérité du christianisme qui rencontre les principes de la démocratie : le débat, le pluralisme des opinions et donc l'incertitude.<sup>12</sup>

Beaucoup de penseurs musulmans revendiquent un travail historico-critique des textes, à l'image du cheminement fait par le monde chrétien, comme base d'une réflexion qui permettrait de concilier islam et démocratie.<sup>13</sup> Mais le contexte évoqué plus haut marqué par ce nouveau rapport au religieux influencé par la pensée salafiste divise la communauté musulmane au sein même de nos sociétés.

## II. Phénomène de radicalisation

C'est dans ce contexte qu'il faut appréhender le phénomène de radicalisation lié à l'islam.

On peut tout d'abord constater que, contrairement au discours habituel, les jeunes qui se radicalisent ont des profils très divers.

- pas uniquement des jeunes de banlieue
- pas uniquement des jeunes nés dans la foi musulmane
- pas uniquement des jeunes au chômage
- pas uniquement des jeunes délinquants
- pas uniquement des garçons, de plus en plus de filles

Une explication centrée uniquement sur le contexte social ou économique est donc insuffisante.

---

<sup>11</sup> *Convictions et croyances face aux défis sociétaux. Une campagne d'écoute en Belgique. Préfaces de Jacques Rifflet, Luk Bouckaert, Hendrik Hoet.* 2013 – Face2Faith Dialogue et conviction.

<sup>12</sup> Voir d'IRIBARNE P., *L'Islam devant la démocratie*, Gallimard, 2013.

<sup>13</sup> A titre d'exemple, voir Mohamed Arkoun, Abdelawad Meddeb, Ghaleb Bencheikh, Abdennour Bidar, Tarek Oubrou, Rachid Benzine, Farid El Asri, Hicham Abdelgawad, etc.

Philippe Van Meerbeeck<sup>14</sup> a récemment mis en évidence un aspect généralement négligé dans les analyses habituelles qui est celui de la spécificité de la psychologie adolescente.

## 1. Repenser l'adolescence comme moment spécifique

Nos sociétés ont progressivement perdu les rites, les moments symboliques d'initiation qui accompagnaient le passage par l'adolescence.

Or, les neurosciences l'ont prouvé, cet âge est un moment de développement et de bouleversement cérébral. Le cortex préfrontal, zone impliquée dans le jugement et la prise de décision est en restructuration alors qu'au même moment les hormones sexuelles agissent sur le système limbique, centre émotionnel du cerveau.

*Cette fragilité adolescente tient bien au décalage entre la maturation hormonale qui les pousse à vivre des sensations fortes et leur cortex préfrontal qui devrait leur permettre de poser un jugement raisonnable, mais qui est, lui, toujours en cours de « restructuration »* et explique les prises de risque qui caractérisent cette période de la vie (addictions, binge drinking, etc.).<sup>15</sup>

Le moment de l'avènement pubertaire est celui où le jeune découvre le pouvoir de donner la vie, mais aussi le pouvoir de donner la mort et de se donner la mort. C'est aussi le retour des pulsions calmées lors de la phase œdipienne (0-6 ans). Cette période est l'âge où on intègre les interdits, dont celui de la violence, du meurtre, de l'inceste, etc.

À l'adolescence, ces pulsions reviennent et si elles ne sont pas contrôlées, encadrées, un interdit peut « sauter ». Si un interdit « saute », les autres sautent aussi.

Avec le pouvoir de donner la vie, le jeune est en recherche. Il a besoin de penser le bien et le mal, la différence homme/femme et surtout de trouver un sens à sa vie.

Comme le dit Philippe van Meerbeeck, c'est l'âge d'un irrésistible besoin de croire.

Si, dans cette recherche de sens, s'ajoute une difficulté personnelle (familiale, difficulté d'insertion professionnelle, difficulté de reconnaissance, etc.) cela provoque chez certains, une blessure narcissique qui peut expliquer l'intérêt pour un discours qui propose de se construire une identité. S'ils ne trouvent pas de réponse à cette soif d'idéal auprès des adultes qui les entourent, les jeunes se tournent vers leur media privilégié, Internet. Les radicaux utilisent donc ce canal pour les attirer et apporter leurs réponses à ce besoin d'absolu et de recherche de sens.

Les deux profils identifiés de jeunes radicalisés montrent bien que leur démarche s'inscrit dans une recherche de sens commune à tous les jeunes de tout temps et de tous lieux.

- Jeunes ayant des motivations centrées sur eux : **les héros**  
*Mener une vie qui a un vrai but.*
- Jeunes ayant des motivations centrées sur les autres : **les humanitaires**  
*Aider les gens qui sont en souffrance*

Pourquoi le discours radical répond-il à ces attentes ?

---

<sup>14</sup> Voir le compte-rendu de son intervention le 7 mars 2015 à la Commission Interdiocésaine pour les relations avec l'Islam : LEBLANC A. *Un irrésistible besoin de croire* dans Entrées Libres, n° 98, pp. 14-15 et la vidéo de cette intervention sur les pages du Service d'étude du SeGEC : [http://enseignement.catholique.be/Services du SeGEC > Étude > Documents et publications > Ressources «Vivre ensemble»](http://enseignement.catholique.be/Services%20du%20SeGEC%20>%20Étude%20>%20Documents%20et%20publications%20>%20Ressources%20«%20Vivre%20ensemble%20»)  
[http://www.entrees-libres.be/n98\\_pdf/avis\\_recherche1.pdf](http://www.entrees-libres.be/n98_pdf/avis_recherche1.pdf)

<sup>15</sup> LEBLANC A., *Mais qu'ont-ils dans la tête?* dans Entrées Libres, n° 87, mars 2014, p.4.  
[http://www.entrees-libres.be/n87\\_pdf/dossier.pdf](http://www.entrees-libres.be/n87_pdf/dossier.pdf)

Comme l'explique Felice Dassetto, le discours radical, présent sur internet joue sur deux registres qui correspondent aux attentes adolescentes.<sup>16</sup>

### 1. L'émotion

Les vidéos diffusées montrent les images des victimes innocentes, dont les enfants de la guerre en Syrie. Elles valorisent le sacrifice et l'héroïsme des combattants qui luttent pour sauver ces familles.

### 2. Un registre cognitif

Le discours radical réactualise une ancienne rhétorique musulmane. Cette rhétorique met en valeur la « oumma », la communauté solidaire des fidèles. Cela répond au désir de tout adolescent de s'inscrire, de manière originale au sein d'un groupe de pairs.

Elle recycle aussi l'hégire, comme la nécessité de l'exil et de la rupture.

On comprend que pour le jeune qui entre dans cette logique, les politiques pour les empêcher de partir sont contre-productives. La rupture et le départ sont considérés comme une exigence à laquelle on ne peut déroger.

Et enfin, le djihad, non comme le combat spirituel intérieur, mais bien comme la lutte des bons (la communauté des élus) contre le mal absolu.

Dans leur recherche de sens, des jeunes fragilisés de quelque manière que ce soit trouvent cette réponse binaire présentant le bien absolu devant éliminer le mal absolu par tous les moyens.

Ce discours fait tomber l'interdit de la violence et donc, ensuite celui du meurtre.

Anne Leblanc  
Service d'étude – SeGEC

*Ce texte est une synthèse de différents ouvrages, articles ou documents audiovisuels disponibles au Centre de documentation du Service d'étude.*

---

<sup>16</sup> Voir le compte-rendu de son intervention le 7 mars 2015 à la Commission Interdiocésaine pour les relations avec l'Islam : DEGIVES J.-P., *Radicalisation : comprendre et prévenir* dans Entrées Libres, n° 98, pp.12-13 et la vidéo de cette intervention sur les pages du Service d'étude du SeGEC : <http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Étude > Documents et publications > Ressources « Vivre ensemble » [http://www.entrees-libres.be/n98\\_pdf/avis\\_recherche.pdf](http://www.entrees-libres.be/n98_pdf/avis_recherche.pdf)